



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

---

**VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES  
REGIONS D'OUTRE-MER :  
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

CINDY GUMBS  
GILLES JOSEPH

---

**NOTE ECONOMIQUE**

N°10 - DECEMBRE 2017

# NOTE ÉCONOMIQUE

N°10 - DÉCEMBRE 2017

## VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES RÉGIONS D'OUTRE-MER : ENJEUX ET PERSPECTIVES

CINDY GUMBS \*  
GILLES JOSEPH \*\*

### EN BREF

- **Le sujet.** Cette note s'interroge sur la nature et les effets économiques possibles du phénomène du vieillissement de la population dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM).
- **Les hypothèses.** Maintenir un niveau de productivité de la population active assurant un rythme de croissance élevé. Adapter l'offre de produits et services aux mutations sociodémographiques.
- **Les résultats.** Le développement de la *silver economy* est une opportunité à saisir en l'accompagnant de politiques d'investissement, d'emploi et de formation adéquates, favorisant notamment l'innovation sociale et technologique.

Le vieillissement de la population est un phénomène qui touche aujourd'hui l'ensemble des pays développés. Il peut être observé sous deux angles :

- Le vieillissement « par le haut » qui se traduit par une hausse de l'effectif des seniors due à une augmentation de la durée de vie et au passage aux âges élevés des générations du baby-boom.
- Le vieillissement « par le bas » qui se manifeste par la baisse du taux de natalité et du nombre de jeunes au sein de la population. La combinaison de ces deux types de vieillissements, présente dans les DROM, donne au vieillissement de la population ultramarine un caractère spécifique et explique la rapidité du vieillissement dans certains de ces territoires.

Enjeu majeur pour les prochaines années, l'étude des impacts du vieillissement est ainsi primordiale pour faciliter la mise en place de politiques éventuelles permettant de profiter des opportunités qu'offre le vieillissement de la population.

Cette note met ainsi l'accent sur les problématiques du vieillissement dans les DROM en exposant, dans une première partie, le contexte démographique dans ces géographies. Une seconde partie s'intéresse aux incidences du vieillissement sur l'économie.

\* LC2S, UMR 8053, CNRS/Université des Antilles (Martinique)

\*\* LC2S, UMR 8053, CNRS/Université des Antilles (Martinique), membre de l'ATOM

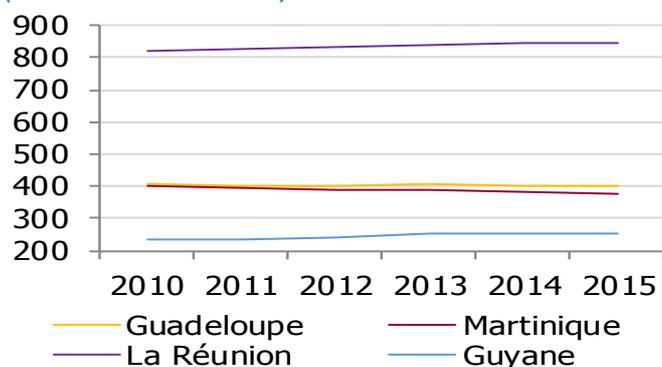
## UN DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE EN BAISSÉ ET VIEILLISSANT : LA GUYANE, UNE EXCEPTION QUI CONFIRME LA REGLE.

L'évolution de la population dans les DROM n'est pas homogène. En Martinique, la population reste orientée à la baisse depuis 2008, estimée à 378 243 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Tandis que la population guadeloupéenne, stable sur la période 2008-2013, diminue légèrement pour atteindre 400 132 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La Réunion, dont la population est estimée à 843 529 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015, voit son dynamisme démographique diminuer depuis quelques années. Ancien département français ayant l'une des croissances démographiques les plus importantes, La Réunion se fait aujourd'hui rattraper par les problématiques du vieillissement.

En Guyane, la population est estimée à 254 541 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Malgré une croissance démographique ralentie depuis 2008, ce département reste, tout de même, l'un des plus dynamiques de France démographiquement.

Figure 1. Evolution de la population dans les DOM (en milliers d'habitants)



Source : INSEE

L'amélioration des conditions de vie et sanitaires a entraîné une augmentation progressive de la durée de vie tant en France hexagonale que dans les DROM. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance en France est de 85,4 ans en 2014 pour les femmes (+0,9 % par rapport à 2010) et de 79,3 ans pour les hommes (+1,7 % par rapport à 2010). Il reste du même ordre dans les Antilles françaises, à La Réunion et en Guyane.

Tableau 1. Evolution de l'espérance de vie à la naissance (en années)

Pour les femmes	2010	2011	2012	2013	2014
Guadeloupe	83,4	83,5	84,1	84,7	83,4
Martinique	84,3	84,8	85,4	85,1	83,4
La Réunion	82,4	83,1	83,2	83,5	83,7
Guyane	81,9	82,9	82,6	82,9	85,4
France	84,6	85,0	84,8	85,0	85,4

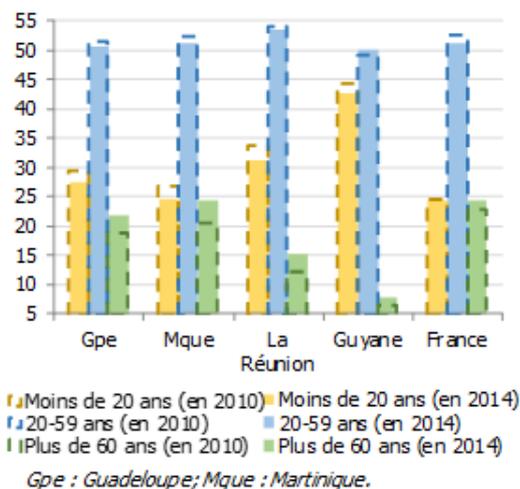
  

Pour les hommes	2010	2011	2012	2013	2014
Guadeloupe	75,8	77,0	77,0	76,3	76,1
Martinique	77,5	78,9	78,8	78,8	78,1
La Réunion	75,4	76,5	76,6	77,0	77,1
Guyane	74,7	76,2	75,4	76,7	79,2
France	78,0	78,4	78,5	78,8	79,3

Source : INSEE

Par ailleurs, nous pouvons constater que la répartition de la population selon l'âge est à peu près similaire en France hexagonale, en Martinique et en Guadeloupe. Ainsi, en 2014, la proportion des individus de plus de 60 ans augmente à 24,4 % en France métropolitaine (contre 22,8 % en 2010). Elle s'établit à 24,2 % en Martinique et à 21,8 % en Guadeloupe (soit respectivement +3,5 points et +2,7 points en comparaison avec 2010). Cependant, la part des moins de 20 ans s'est réduite à 24,3 % en France hexagonale, 24,6 % en Martinique et à 27,5 % en Guadeloupe, soit respectivement -0,2 points, -2,4 points et -2,0 points par rapport à 2010.

Figure 2. Répartition de la population par classe d'âge en 2010 et en 2014 (en pourcentage)



Source : INSEE

En Martinique, la proportion d'individus de plus de 60 ans devrait sensiblement se poursuivre sous l'effet du papy-boom. Selon les projections de l'INSEE, la Martinique pourrait être la seconde région la plus âgée de France d'ici à 2040 avec une proportion des plus de 60 ans multipliée par 1,9 entre 2010 et 2014.

La situation s'inverse en Guyane. En effet, région la plus jeune de France, la part des plus de 60 ans s'établit à 7,6 % en 2014 (+1,1 point par rapport à 2010) alors que la tranche des moins de 20 ans représente 42,5 % (-1,7 point par rapport à 2010).

Selon les estimations de l'INSEE, à l'horizon 2040, la Guyane devrait conserver sa dynamique de croissance démographique et pourrait voir sa population multipliée par 2,3.

A La Réunion, la proportion des plus de 60 ans correspond à 15,1 % de la population réunionnaise en 2014 (+2,9 points en comparaison avec 2010) ; la part des moins de 20 ans étant de 31,3 % (-2,4 points par rapport à 2010).

La transition démographique réunionnaise devrait se poursuivre selon les projections de l'INSEE et la croissance démographique rester encore assez soutenue pour permettre à La Réunion de dépasser le million d'habitants en 2040.

Tableau 2. Estimation de la population à l'horizon 2040

En 2010	Population estimée	Moins de 25 ans (#)	60 ans ou plus (#)
<b>Guadeloupe</b>	401 784	34,8	19,1
<b>Martinique</b>	396 308	32,7	20,7
<b>La Réunion</b>	828 054	40,8	12,3
<b>Guyane</b>	230 441	51,5	6,6
France	64 647 600	31,0	22,6

En 2040	Population estimée	Moins de 25 ans (#)	60 ans ou plus (#)
<b>Guadeloupe</b>	404 000	26,3	40,3
<b>Martinique</b>	423 000	25,6	39,7
<b>La Réunion</b>	1 061 000	33,3	25,8
<b>Guyane</b>	574 000	47,8	12,3
France	73 196 000	28,3	30,9

(#): En pourcentage

Source : INSEE

## UN EMPLOI VIEILLISSANT

Au niveau du marché du travail, les taux d'activité et d'emploi dans les DROM restent structurellement inférieurs à ceux de l'Hexagone (71,1 % pour le taux d'activité et 64,1 % pour le taux d'emploi au second trimestre 2013).

On constate aussi que les DROM possèdent des taux de chômage élevés bien supérieurs à la moyenne nationale qui est de « seulement » 9,8 % au second trimestre 2013.

Tableau 3. Taux d'activité, d'emploi et de chômage aux seconds trimestres 2010 et 2013 (en pourcentage)

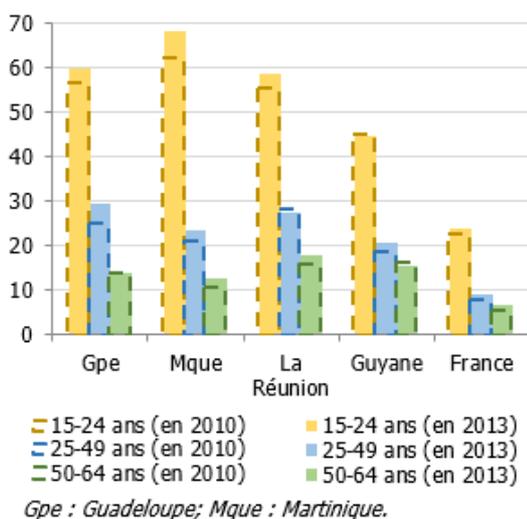
Second trimestre 2010	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Guadeloupe	51,6	39,3	23,8
Martinique	50,9	40,2	21,0
La Réunion	54,8	38,9	29,1
Guyane	53,1	42,0	21,0
France	70,5	63,8	8,9

Second trimestre 2013	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Guadeloupe	52,7	38,9	26,2
Martinique	53,1	41,0	22,8
La Réunion	54,9	39,0	29,0
Guyane	53,4	42,0	21,3
France	71,1	64,1	9,8

Source : INSEE

Des inégalités face au chômage sont aussi nettement observables en fonction de l'âge des individus.

Figure 3. Taux de chômage par catégorie d'âge en 2010 et en 2013



Source : INSEE

Ainsi, les jeunes de moins de 25 ans ont les taux de chômage les plus élevés quel que soit le territoire considéré. Toutefois, des disparités territoriales existent et la Martinique, déjà touchée par un vieillissement de sa population, est aussi le territoire où les jeunes sont plus durement touchés par le chômage.

## LE PHENOMENE MIGRATOIRE, FACTEUR AGGRAVANT DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population en Martinique et en Guadeloupe est la conséquence d'un non-renouvellement de la population avec un taux de natalité trop faible et un volume trop élevé de jeunes quittant leurs îles.

Malgré une diversification de l'offre universitaire, celle-ci reste relativement restreinte pour les études de second cycle, conduisant certains jeunes étudiants à quitter leur île pour poursuivre leurs études. Cet exode des jeunes est aussi la conséquence d'un marché du travail atone offrant peu de perspectives d'emploi. Ainsi, on constate qu'en 2007, 34 % des jeunes natifs âgés de 18-34 ans ont quitté leurs régions pour poursuivre leurs études et que 23 % de ces jeunes sont partis afin de trouver un emploi (Temporal et al., 2011).

Beaucoup de jeunes antillais s'accrochent ainsi toujours à l'idée que de meilleures perspectives d'avenir les attendent en dehors de leur île natale, principalement dans l'Hexagone.

Tableau 4. Part des natifs des DOM de 18-34 ans résidant dans l'Hexagone en 2007 selon le niveau du diplôme et le statut d'activité (en pourcentage)

2007	Niveau de diplôme			
	Pas ou peu diplômé	CAP / BEP	BAC	Diplôme du supérieur
Guadeloupe	22,4	34,3	40,0	50,2
Martinique	19,6	27,8	36,8	48,1
La Réunion	15,6	28,7	39,3	48,2
Guyane	9,5	17,7	23,5	34,0
Ensemble	14,4	24,7	32,1	42,7

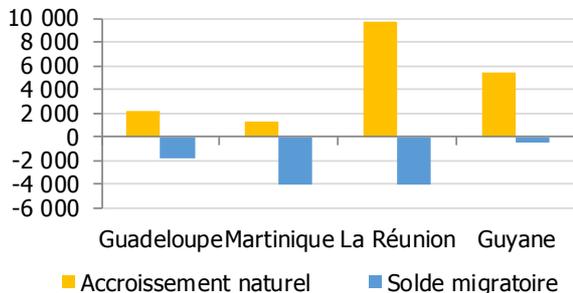
2007	Statut d'activité		
	Actif occupé	Chômeur	Etudiant
Guadeloupe	47,9	20,3	33,0
Martinique	42,4	19,4	30,6
La Réunion	37,3	23,9	29,8
Guyane	26,6	9,7	22,7
Ensemble	36,3	14,8	28,1

Source : Temporal et al. (2011)

Le départ des jeunes des DROM participe à la dégradation du solde migratoire de ces départements. Si en Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion, le solde naturel peut encore compenser le déficit migratoire, ce n'est plus le cas pour la Martinique. La situation devient ainsi un peu plus

inquiétante et soulève des problèmes en termes de renouvellement de la population.

Figure 4. Variation de la population dans les ROM en 2013 (en nombre)



Source : INSEE

L'attractivité de plus en plus grandissante des deux îles pour les personnes en âge d'être à la retraite (tant les natifs âgés de retour sur leurs îles que les retraités étrangers) participent également à l'accélération du vieillissement de la population dans ces deux géographies.

Tableau 5. Migration des natifs des ROM en 2007 (en pourcentage)

Natifs âgés de 18-79 ans	Natif n'ayant jamais quitté son DOM	Natif parti pour un court séjour	Natif de retour	Natif en métropole
Guadeloupe	10,0	34,1	24,1	31,9
Martinique	9,0	38,3	22,0	30,7
La Réunion	16,4	42,1	15,4	26,2
Guyane	21,8	39,0	21,8	17,4
Ensemble	15,1	37,7	22,1	25,2

Natifs âgés de 18-34 ans	Natif n'ayant jamais quitté son DOM	Natif parti pour un court séjour	Natif de retour	Natif en métropole
Guadeloupe	8,7	38,2	16,0	37,1
Martinique	10,1	41,8	14,3	33,8
La Réunion	17,3	40,0	12,4	30,3
Guyane	25,7	40,4	14,7	19,2
Ensemble	17,9	40,0	14,6	27,5

Source : Temporal et al. (2011)

## UN VIEILLISSEMENT AUX CONSÉQUENCES ENCORE MAL CONNUES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL...

En Martinique, en Guadeloupe et depuis quelques années à la Réunion, le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur pour les prochaines décennies. Toutefois, les effets du vieillissement de la population sur la croissance économique dans les DROM sont encore peu connus.

Dans l'étude de Goto, Marie et Sudrie (2014), plusieurs scénarios ont été élaborés afin d'étudier les éventuelles conséquences économiques et sociales du vieillissement. Le scénario tendanciel, assez pessimiste, prévoit une dégradation de la croissance économique par une réduction de la population active et de la productivité moyenne de l'économie. Une solution serait alors d'augmenter le niveau général de la productivité des travailleurs par des politiques de formation et d'investissement adéquates. Ainsi, le recours à des jeunes mieux formés à un coût plus faible pourrait compenser, dans une certaine mesure, la baisse de la productivité des travailleurs plus âgés (Blanchet, 2002).

Néanmoins, l'effectif des jeunes entrant sur le marché pourrait être inférieur au nombre de seniors quittant le marché. Ceci serait permis par une augmentation de la durée de formation avant le début de la vie active et les réallocations d'emplois permises par les départs à la retraite des baby-boomers. Le taux de chômage se trouverait par conséquent très peu affecté par ces mouvements de main-d'œuvre. Beaucoup d'espoirs ont, en effet, été mis dans les départs massifs à la retraite des travailleurs nés dans les années 1940-1950 comme moyen de réduire notamment le chômage des jeunes.

Mais, comme le rappellent Cahuc et Zylberberg (2005), ces espoirs reposaient sur une vision erronée du marché du travail où le nombre d'emplois serait fixe, ce qui n'est évidemment pas le cas. C'est aussi sur ce raisonnement fallacieux que se sont construits des discours politiques soutenant qu'il n'y aura pas d'emplois pour tous et que l'exil au profit de marchés du travail extérieurs leur seraient salutaire. Assénés pendant plusieurs années sur une population ayant une tendance complexe à s'auto-dénigrer, beaucoup de jeunes, notamment formés, continuent de penser que leur territoire d'origine ne saurait leur offrir la place méritée. Devant le départ massif des jeunes, on observe cependant ces dernières années des appels au retour soutenus par des politiques d'aides pour l'instant d'ampleur expérimentale et aux effets incertains<sup>1</sup>.

Selon Hairault et al. (2015), l'âge de départ à la retraite des seniors en emploi serait plus tardif que celui des seniors au chômage. En effet, selon ces

<sup>1</sup> Par exemple, le 28 février 2017, la ministre des Outre-mer signa avec la présidente d'Opcalia un accord national de partenariat permettant à 200 originaires des outre-mer de suivre des formations en mobilité, tout en leur garantissant un emploi à leur retour.

auteurs, les seniors au chômage, du fait des frictions sur le marché du travail, préféreraient ne pas poursuivre leur recherche d'emploi. Toutefois, en présence d'un système d'assurance-chômage peu encadré, les seniors au chômage pourraient choisir de bénéficier des indemnités de chômage avant de prétendre à la retraite.

Afin d'éviter les effets négatifs des allocations chômage sur le comportement de recherche d'emploi des seniors, la dispense de recherche d'emploi qui leur était accordée a été supprimée en 2008. Ils continuent toutefois de bénéficier d'un allongement de la période d'indemnisation allant jusqu'à trois ans (contre 2 ans pour les moins de 50 ans) et d'une extension d'assurance-chômage s'ils n'ont pas réuni tous les trimestres de cotisations nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Un tel système se traduit par un nombre plus important de ruptures conventionnelles et de licenciements à partir de 59 ans et fonctionne comme un système de préretraites qui peut s'avérer coûteux et contreproductif (cf. Cahuc et al., 2016).

### ... ET DES BIENS ET SERVICES MAIS PORTEURS D'OPPORTUNITÉS

Par ailleurs, le vieillissement aurait également un impact négatif sur la portée de l'innovation et du progrès technique. En effet, le ralentissement de l'entrée des jeunes sur le marché du travail induirait une limitation de l'utilisation de nouvelles connaissances acquises par les jeunes.

En outre, le vieillissement au sein de la population active occasionnerait des complications au niveau de la gestion du personnel dans les entreprises (défaut de recrutement et/ou remplacement des seniors partant à la retraite ou encore la non-transmission d'expériences entre les seniors et les jeunes).

Il est également prévu un ralentissement de la consommation dû au comportement moins dépensier et plus casanier des clients plus âgés. En effet, selon Herpin et Michel (2012), on peut observer une chute des dépenses de consommation à partir de 65 ans environ. Cela pourrait s'expliquer par la baisse des besoins à des âges élevés.

Les seniors préfèrent ainsi épargner. Cette épargne pourrait leur permettre, d'après Herpin et Michel (2012), de transmettre un héritage à leurs enfants. Elle pourrait, de même, correspondre à une épargne de précaution leur permettant d'éviter de

dépendre de leurs enfants. Pour Broussy (2013), elle serait plutôt la réponse à une non-adaptation de l'offre de biens et services proposée par les entreprises aux seniors. Cependant, cette épargne serait peu productive (Broussy, 2013). Les seniors s'orientent principalement vers une épargne permettant d'assurer leur capital plutôt que vers des investissements productifs, source d'emplois et de profits.

Le vieillissement entraînerait également une pression financière sur le système de retraite ainsi qu'une hausse des dépenses concernant la santé, les aménagements et les aides financières en faveur des personnes âgées, en considérant l'augmentation du nombre de retraités vivant plus longtemps.

Cependant, il est aussi possible de considérer le vieillissement de la population comme une opportunité de développement. C'est autour de cette idée que la *silver economy* s'est construite. En effet, la prise en compte des nouveaux besoins des seniors va entraîner quelques changements au sein de l'économie. La *silver economy* pourrait ainsi engendrer des opportunités en termes d'emplois comme par exemple, au niveau de la dépendance des personnes âgées (avec l'accueil des personnes âgées dans les établissements spécialisés ou le maintien à domicile). Selon une étude commanditée par la CCIM (Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique) et la Préfecture de Martinique, les services à la personne en faveur des personnes âgées représenteraient 6000 emplois d'ici 2040 contre 3500 aujourd'hui.

Le maintien ou le retour à l'emploi des seniors par le biais de dispositifs spécifiques au système de retraite (comme le cumul emploi/retraite ou l'épargne-retraite) s'inscrit dans le cadre de la *silver economy* en considérant les seniors actifs comme un nid potentiel de créations de richesses prêt à être exploité.

Au niveau de la santé, le vieillissement apporte une réflexion sur une offre de soins et une prise en charge de plus en plus orientée vers les besoins des personnes âgées.

Des opportunités seront également à saisir en termes d'innovation. Ainsi, les produits et services devront être adaptés à la consommation des clients plus âgés d'autant que, contrairement à leurs aînés, les seniors actuels et futurs sont plus informés et mieux préparés aux technologies numériques et à la digitalisation.

L'amélioration de la situation des seniors sur le marché du travail est ainsi le principal objectif pour bénéficier des opportunités qu'offrirait le vieillissement. Ainsi, Cahuc et al. (2016) émettent quelques recommandations en ce sens.

Le développement et une simplification des dispositifs soutenant la retraite « choisie » (les dispositifs de décote/surcote et le cumul emploi/retraite) préserverait l'emploi et le bien-être des seniors. En outre, une réforme de l'assurance-chômage serait nécessaire pour limiter les sorties précoces des seniors de la vie active. Cette mesure pourrait être soutenue par un plan d'accompagnement et de formation des plus de 50 ans, mais aussi par une pondération des cotisations d'assurance-chômage des employeurs par le biais d'un système de bonus-malus.

## Conclusion

Conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie et d'une natalité molle, le vieillissement de la population est un phénomène qui touche inégalement les économies des DROM. Ainsi, ses problématiques impactent fortement la Martinique et la Guadeloupe, et dans une moindre mesure, La Réunion. La Guyane n'est pour l'instant pas concernée par ce phénomène de vieillissement et bénéficie d'un dynamisme démographique plutôt prometteur.

Ce vieillissement de la population combiné à l'entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail et à leur émigration massive, notamment en Martinique, solidifie ainsi la part des individus d'âge moyen ou plus dans la population active. L'étude du comportement des seniors et des mouvements migratoires des jeunes devient alors un impératif pour mieux anticiper l'évolution de ces économies et les conséquences économiques et sociales qui en découlent.

Les prévisions démographiques laissent penser qu'une absorption totale du phénomène est prévue vers 2060. Des mesures ambitieuses (telles que, par exemple, une hausse de la productivité au travail ou encore une augmentation du taux d'emploi des 25-54 ans) sont donc à envisager pour éviter que le phénomène impacte négativement les indicateurs économiques déjà sinistres en Martinique et en Guadeloupe.

## Bibliographie

**Blanchet D., (2002),** « Le vieillissement de la population active : ampleur et incidence », *Economie et statistique*, n° 355-356, 123-138.

**Broussy L., (2013),** « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : FRANCE : ANNEE ZERO ! », *Rapport sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population*, 114-129.

**Cahuc, P., Hairault J.-O. et Prost C. (2016),** « L'emploi des seniors : un choix à éclairer », Notes du conseil d'analyse économique 2016/5 (n°32), p. 1-12.

**Cahuc, P. et Zylberberg, A. (2005),** « Le chômage, fatalité ou nécessité ? », Flammarion.

**Godet M., et Mousli M. (2008),** « Le vieillissement, une bonne nouvelle ? », La documentation française, Ouvrage du CAE.

**Goto M., Marie C.-V. et Sudrie O. (2014),** « Vieillesse démographique en Martinique, quels impacts socioéconomiques ? », Rapport DME (A paraître dans la collection « Documents de travail » de la recherche de l'AFD).

**Hairault J.-O., Langot F., Ménard S. et Sopraseuth T. (2012),** « Optimal unemployment insurance for older workers », *Journal of Public Economics*, n° 96, 509-519.

**Hairault J.-O., Langot F. et Zylberberg A. (2015),** « Equilibrium unemployment and retirement », *European Economic Review*, n°79, 37-58.

**Herpin N. et Michel C., (2012),** « Avec le passage à la retraite, le ménage restructure ses dépenses de consommation », INSEE, *France portrait social*, vol. 8, 124-128.

**IEDOM (2010-2015),** « Rapports annuels de 2010 à 2015 de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion », IEDOM.

**INSEE (2016),** « Seniors en Martinique : un enjeu économique », *INSEE Analyses*, n°10,1-4.

**INSEE (2017),** « Synthèse démographique de la Martinique : La baisse de la population martiniquaise se poursuit en 2014 », *INSEE Flash*, n°57,1-2.

**IPSOS Antilles et Villard P. (2016),** « Besoins des seniors et perspectives d'emploi dans la filière »,

CCIM et préfecture de la Martinique, septembre.

**Temporal F., Marie C.-V. et Bernard S. (2011),**  
« Insertion professionnelle des jeunes ultramarins :  
DOM ou métropole ? », *Populations-F*, 66 (3-4),  
555-600.

## LES PISTES

- **Une augmentation de la productivité au travail** permettrait de produire plus mais avec un volume de main-d'œuvre identique ou plus faible. Ceci devrait être le premier objectif des politiques, car il soutiendrait la croissance tout en favorisant une hausse du taux d'emploi.
- **La baisse du taux de chômage des 15-25 ans** reste un objectif important dans les DROM, où les taux sont largement supérieurs à la moyenne nationale. Il s'agirait alors surtout de se concentrer sur le chômage des jeunes à la recherche de leur premier emploi.
- **Des politiques incitatives en faveur du retour des jeunes exilés**, notamment les plus qualifiés, couplées à celles d'une politique active de l'emploi peuvent être de nature à remonter sensiblement le taux d'emploi des jeunes.
- **Saisir et exploiter les opportunités de la silver economy** en investissant dans les infrastructures dédiées aux personnes âgées et en menant une politique volontariste de formation aux nouveaux métiers de ce secteur.



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

VIEILLISSEMENT DE LA  
POPULATION DANS LES  
REGIONS D'OUTRE-MER :  
ENJEUX ET PERSPECTIVES

CINDY GUMBS  
GILLES JOSEPH

NOTE ECONOMIQUE  
N°10 – DECEMBRE 2017

[www.atom-eco.fr](http://www.atom-eco.fr)

[contact auteurs : gilles.joseph@univ-antilles.fr](mailto:gilles.joseph@univ-antilles.fr)